



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **vendredi 20 décembre 2013**

Sous la présidence de M. Denis VANHOUTTE, Maire.

Présents : MM. AGATA, AUQUIERT, GRAUX, PELLEGRINELLI, PELLIZZARI, PIOCELLE, VANHOUTTE M. et Mmes DOURLLEN, PACHARRO, ROCH, SADOCH.

M. HENNETIER (absent excusé) donne pouvoir à M. VANHOUTTE D.  
Absents : Mme DUQUESNEY.

1er point : Approbation compte rendu du 21/11/2013

M. le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du compte rendu de Conseil municipal qui s'est tenu le 21/11/2013.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents et des représentés le compte rendu relatif à la réunion du 21/11/2013.

2ème point : Dissolution du S.I.A.EP.

M. le Maire indique que sur proposition de M. le Président du S.I.A.E.P., et après avoir rappelé l'arrêté préfectoral en date du 29/11/2012 portant modification et extension des compétences en matière d'eau potable de la Communauté de Communes des Sablons. Il convient de délibérer sur la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Vallée d'Esches.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- sollicite la dissolution du SIAEP au 31/12/2013 en précisant que le nouveau syndicat réalisera les travaux prioritaires sur les réseaux des communes du SIAEP.

Approuvé à l'unanimité.

3ème point : Décision modificative

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur une diminution de crédits à l'article 6455 et à une augmentation à l'article 6534 pour 1600 euros.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses : Le stationnement gênant sur une partie de la rue Nationale est abordé

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **vendredi 20 décembre 2013**

la séance est levée à 20H00.

Vu pour être affiché le vendredi 22 novembre 2013, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ESCHES, le samedi 21 décembre 2013

*(Sceau de la mairie)*



Le Maire.

*(Signature)*

Le Maire,

Denis VANHOULTE